

		Candidat SCOLAIRE	Candidat INDIVIDUEL
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>			
Qui gère l'examen ?	L'établissement scolaire si habilité et sous la responsabilité du rectorat. Les inscriptions à l'épreuve facultative EPS ponctuelle et CCF sont gérées par l'établissement scolaire.		Le service de la Direction des Examens et Concours (DEC) au Rectorat Bac GT bureau DEC3 <a href="mailto:dec3@ac-toulouse.fr">dec3@ac-toulouse.fr</a> Bac PRO + CAP/BEP bureau DEC4 <a href="mailto:dec4@ac-toulouse.fr">dec4@ac-toulouse.fr</a>
Qui organise l'examen facultatif d'EPS ?	L'établissement scolaire pour l'EPS FAC en CCF avec un calendrier propre	Le rectorat pour la partie EPS FAC ponctuel	Le pole EPS du bureau DEC 3
A qui s'adresser pour des informations au sujet de l'EPS ?	Enseignants EPS du lycée Secrétariat, CPE <a href="#">Site EPS</a> - Académie de Toulouse		Pôle DEC3 EPS du rectorat de Toulouse Département 31 : Dominique DEDIEU-DUJOLS <a href="mailto:dominique.dedieu-dujols@ac-toulouse.fr">dominique.dedieu-dujols@ac-toulouse.fr</a> 05 36 25 78 17 Départements hors 31 : Nadège GAUTIER <a href="mailto:nadege.gautier@ac-toulouse.fr">nadege.gautier@ac-toulouse.fr</a> 05 36 25 78 14 <a href="#">Site EPS</a> - Académie de Toulouse
Qui peut s'inscrire ?	Tous les candidats en terminale en Bac général, technologique et professionnel. <b>Attention</b> : L'inaptitude médicale à la pratique de l'EPS <b>obligatoire</b> interdit aux candidats le choix d'une épreuve facultative ponctuelle d'EPS. Si une dispense intervient en cours d'année, le candidat doit impérativement se rapprocher de son professeur ou de la DEC3 EPS pour savoir s'il peut se présenter ou non à l'épreuve facultative.		
Quand s'inscrire ?	Début octobre au sein de l'établissement lors de l'inscription à l'examen.		Entre début octobre et début novembre sur le site du Rectorat lors de l'inscription à l'examen.
Comment vérifier l'inscription ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution d'une confirmation d'inscription par le secrétariat de l'établissement</li> <li>- Vérification par le candidat + signature</li> </ul> <p style="color: red; font-size: small;">Attention : l'inscription est définitive pour toute la session d'examen, il est indispensable vérifier attentivement cette confirmation et le choix de l'activité (pas de changement après les inscriptions) et de la remettre avec les autres éléments du dossier au secrétariat de votre établissement. Toute modification doit être notée en rouge sur le document.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver une copie de la confirmation d'inscription <a href="#">Modèle de confirmation d'inscription</a></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi d'une confirmation d'inscription par le rectorat</li> <li>- Vérification par le candidat + signature</li> </ul> <p style="color: red; font-size: small;">Attention : l'inscription est définitive pour toute la session d'examen, il est indispensable vérifier attentivement cette confirmation et le choix de l'activité (pas de changement après les inscriptions) et de la retourner avec les autres éléments du dossier à la direction des examens. Toute modification doit être notée en rouge sur le document.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver une copie de la confirmation d'inscription <a href="#">Modèle de confirmation d'inscription</a></li> </ul>
Où se déroule l'évaluation ?	Date et centre d'examen désignés par le rectorat en contrôle ponctuel <i>Attention : En fonction des activités choisies l'épreuve n'a pas toujours lieu dans le département d'inscription. L'épreuve de judo se déroule à Toulouse.</i>		
Quand se déroule l'évaluation ?	Entre le 20 avril et le 7 mai 2020 (ponctuel)		
Comment recevoir la convocation à l'examen ?	Convocation distribuée par le secrétariat de l'établissement 3 semaines avant l'examen (ponctuel)		Envoyée par courrier postal 3 semaines avant l'examen à l'adresse communiquée lors de l'inscription <b>Attention: signaler tout changement d'adresse à la DEC3 ou DEC4 selon l'examen présenté</b>
Quels sont les attendus des épreuves ?	BAC GT	Niveau 5 du référentiel national : Consulter le <a href="#">site académique de l'EPS</a> ou le <a href="#">Bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012</a>	
	BAC PRO	Niveau 5 du référentiel national : Consulter le <a href="#">site académique de l'EPS</a> ou le <a href="#">Bulletin Officiel n°9 du 1er mars 2018</a>	
<b>Attention</b> : <b>Epreuve exigeante</b> , consulter indispensablement les barèmes attendus avant de s'inscrire. Pour obtenir des points au-dessus de la moyenne, le candidat doit avoir une <b>pratique régulière en club</b> . Cette épreuve n'est généralement pas adaptée aux candidats qui pratiquent les sports proposés en loisirs.			

		<b>Candidat SCOLAIRE</b>	<b>Candidat INDIVIDUEL Ou candidat non évalué en CCF par son établissement</b>
<b>DETAILS DES ACTIVITES EVALUEES</b>			
Les activités ci-dessous sont les seuls choix possibles. Il n'est pas possible de s'inscrire à une activité proposée dans une autre académie. L'équitation n'est pas évaluée au baccalauréat, excepté dans les lycées agricoles.			
Candidat apte sauf SHN/ HNSS/JO	BAC GT BAC PRO	1 activité au choix parmi les 5 suivantes <a href="#">Site EPS livrets candidat</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Natation de distance (800 mètre en crawl)</li> <li>➢ Judo</li> <li>➢ Tennis</li> <li>➢ Rugby</li> <li>➢ Danse (chorégraphie individuelle danse contemporaine)</li> </ul>	
Candidat apte partiel reconnu par la MDPH	BAC GT BAC PRO	1 activité au choix parmi les 2 suivantes <a href="#">Site académique EPS</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Natation adaptée</li> <li>➢ Tennis de table en simple</li> </ul>	
Candidat apte SHN/HNSS/ JO	BAC GT BAC PRO	L'épreuve comporte 2 parties. La part de la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points et la partie entretien est notée de 0 à 4 points et atteste des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique. <b>La validation des acquis (16 points) ne peut se faire sans passer l'épreuve orale.</b> <a href="#">Site EPS livrets candidat</a>	
EPS fac en CCF		Organisation dans l'établissement selon un protocole mis en place depuis la classe de 2 <sup>nde</sup>	Non concerné
Candidat en lycée agricoles		Selon l'arrêté du 13 juillet 2016, les candidats scolarisés en lycée agricole n'ont pas accès aux épreuves facultatives ponctuelles d'EPS	
<b>DOCUMENTS A RETOURNER (conserver un double des documents)</b>			
Candidat apte ponctuel		Aucune fiche EPS à retourner Vérifier la confirmation d'inscription EPS apte en ponctuel + activité	Aucune fiche EPS à retourner Vérifier la confirmation d'inscription Eps apte en ponctuel + activité
Candidat reconnu par la MDPH		<a href="#">Fiche EPS spécifique</a> à retourner avec les autres documents d'inscription au secrétariat du lycée	<a href="#">Fiche EPS spécifique</a> à retourner au rectorat avec les autres documents d'inscription
Candidat SHN		<a href="#">Fiche EPS spécifique</a> à retourner avec les autres documents d'inscription au secrétariat du lycée	<a href="#">Fiche EPS spécifique</a> à retourner au rectorat avec les autres documents d'inscription
Candidat HNSS-JO		<a href="#">Fiche EPS spécifique</a> à retourner avec la confirmation d'inscription au secrétariat du lycée	<a href="#">Fiche EPS spécifique</a> à retourner au rectorat avec les autres documents d'inscription
Candidat bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)		Tout candidat inscrit à une épreuve ponctuelle d'EPS et qui bénéficie d'un PAI doit le signaler à la DEC3 EPS. Le protocole d'urgence devra être joint avec la confirmation d'inscription afin d'informer le jury d'examen de l'état de santé du candidat.	
Candidat apte CCF		Vérifier la confirmation d'inscription, dans la partie Epreuves facultatives EPS apte (CCF)	Non concerné
<b>NOTATION</b>			
Tous candidats	BAC GT BAC PRO	Partie pratique : évaluée sur 16 points Partie orale : entretien sur 4 points	
Candidat apte partiel et reconnu par la MDPH	BAC GT BAC PRO	Partie pratique : évaluée sur 16 points Partie orale : entretien sur 4 points	
<b>ABSENCE A L'EXAMEN</b>			
Conséquence		L'organisation d'une épreuve facultative mobilise de nombreuses personnes et nécessite la réservation d'installations sportives. Par conséquent, l'inscription à une épreuve facultative engage le candidat à assurer sa participation à l'épreuve. « Absent » notifié sur le relevé de notes, y compris pour raison médicale. <b>Attention : Une fois la confirmation d'inscription signée et retournée, aucune possibilité d'annuler l'inscription à l'épreuve d'EPS facultative. Le candidat reste inscrit pour l'examen, y compris pour raison médicale.</b> Aucune conséquence sur l'obtention du diplôme.	

**GUIDE pour inscription informatique sur INSCRINET**

Epreuves facultatives organisées en dehors de l'établissement scolaire	<p align="center"><b>APSA évaluée</b>  <i>Choisir une seule activité dans la liste proposée  Pas d'autres activités possibles dans notre académie  Consulter le <a href="#">site EPS</a> de l'académie</i></p>	<p><b>Détail de l'épreuve</b>  -Prestation physique sur 16 points  -Entretien sur 4 points</p>	<p><b>Choix inscrintet</b>   <b>Bac GT</b></p>	<p><b>Choix inscrintet</b>   <b>Bac Pro</b></p>	
		Natation de distance	800 m en crawl  Δ Il est impératif d'avoir réalisé un temps chronométré sur 800m avant de s'inscrire	EPS APTE puis choix	CP APTE puis choix
		Tennis	Situation de match en simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Natation Indiquer le temps réalisé</li> <li>➤ Tennis Indiquer le classement</li> <li>➤ Judo Indiquer votre catégorie de poids</li> <li>➤ Danse</li> <li>➤ Rugby</li> </ul>	
		Judo	Situation de combat		
		Danse EPS	Chorégraphie individuelle + entretien  Δ DIFFERENT de l'épreuve d'ART DANSE (chorégraphie individuelle + improvisation + entretien approfondi) qui n'est pas une épreuve EPS		
		Rugby	Situation de match		
	<p align="center"><b>Epreuve facultative adaptée</b>   <i>Réservée aux candidats MDPH</i></p>	<p><b>APSA évaluée</b></p>	<p><b>Détail de l'épreuve</b>  - Prestation physique sur 16 points  Différents barèmes de notation selon type et classification du handicap  - Entretien sur 4 points</p>	<p><b>Choix inscrintet</b>   <b>Bac GT</b></p>	<p><b>Choix inscrintet</b>   <b>Bac Pro</b></p>
	Tennis de table en simple  (Barème : contacter la direction des examens et concours)	Les candidats sont répartis en groupes, mixtes ou non, de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue en 2 sets gagnants de 11 points.	EPS FACULTATIF AMENAGEE puis choix	EPR. AMENAGEE (CONT.PONCTUEL) puis choix	
	Natation  (Barème : contacter la direction des examens et concours)	50 m nage(s) au choix	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tennis de table fac handi</li> <li>➤ Natation fac handi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tennis de table fac handi</li> <li>➤ Natation fac handi</li> </ul>	
	<p align="center"><b>Epreuve facultative SHN-HNSS -JO</b></p>	<p><b>Se référer à la fiche d'inscription spécifique SHN HNSS JO</b></p>	<p><b>Détail de l'épreuve</b></p>	<p><b>Choix inscrintet</b>   <b>Bac GT</b></p>	<p><b>Choix inscrintet</b>   <b>Bac Pro</b></p>
<i>Réservée aux sportifs de haut niveau sport fédéral/sport scolaire</i>	La partie pratique de l'activité dans laquelle le candidat est spécialiste (16 points) n'est pas évaluée. Le statut SHN ou HNSS justifie la validation des acquis à condition de se présenter à l'entretien oral.	Entretien sur 4 points  Présence obligatoire pour valider l'option.	EPS APTE puis choix	EPS APTE puis choix	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ SHN</li> <li>➤ HNSS</li> <li>➤ JO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ SHN</li> <li>➤ HNSS</li> <li>➤ JO</li> </ul>	

**Vérification de la confirmation d'inscription pour un candidat scolaire**

SESSION Juin

ACADEMIE DE TOULOUSE  
DIRECTION EXAMENS ET CONCOURS  
DEC3 - BCG -  
CS 87703

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION**  
Au Baccalauréat Général

N° inscription

à conserver par le candidat

Vérifications d'inscription en  
EPS obligatoire et facultative

31077 TOULOUSE CEDEX 4

Nom de famille

A renvoyer impérativement pour le

Nom d'usage

Téléphone

Prénom

Nationalité

Né(e) le 08/

à

FRANCE

N° dossier INSCRIPTION

N° Tél. personnel  Handicap NON

Etablissement

NET/E

1

Catégorie

Série SCIENTIFIQUE (S)  
Option spé (Chx.opt.sp) SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)  
Enseignement de spécialité INFORMATIQUE & SC DU NUMERIQUE (I)

----- Candidature(s) à d'autres séries donnant des bénéfices ou dispenses -----  
AUCUNE DECLAREE

----- Epreuves obligatoires -----

001	FRANCAIS ECRIT	Note obtenue 08 en 2018 aca 704	Cas général candidat scolaire Vérifier choix des activités. Pas de changement possible après signature et retour de la confirmation d'inscription
	Epreuve subie par anticipation		
002	FRANCAIS ORAL	Note obtenue	Cas particulier : autres possibilités à vérifier -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Bénéfice de note X en 201X aca. A16 -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Dispensé Choix : EPS INAPTE (5013) -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Inscrit Choix : EPS AMENAGEMENT POUR HANDICAPE (5012) EPS AMENA.OBL : Nom de l'activité
	Epreuve subie par anticipation		
003	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	Inscrit	-EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Bénéfice de note X en 201X aca. A16 -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Dispensé Choix : EPS INAPTE (5013) -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Inscrit Choix : EPS AMENAGEMENT POUR HANDICAPE (5012) EPS AMENA.OBL : Nom de l'activité
004	MATHEMATIQUES	Inscrit	
005	PHYSIQUE-CHIMIE	Inscrit	
006	SC. DE LA VIE ET DE LA TERRE	Inscrit	
007	LANGUE VIVANTE 1	Inscrit	
	Choix : ESPAGNOL (0007)		
008	LANGUE VIVANTE 2	Inscrit	
	Choix : ANGLAIS (0002)		
009	PHILOSOPHIE	Inscrit	
010	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Inscrit contrôle en cours de formation	
	Choix : EPS APTE (5011)		
011	INFORMATIQUE & SC DU NUMERIQUE	Inscrit	Apparaît uniquement si l'établissement propose cet enseignement 2 possibilités à vérifier : -EPS COMPLEMENTAIRE Inscrit (CCF) -EPS COMPLEMENTAIRE Enseignement non suivi
013	EPS COMPLEMENTAIRE	Non inscrit enseignement non suivi	
017	TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES	Note obtenue 10 en 2018 aca 704	
	Epreuve subie par anticipation		

----- Epreuve(s) facultative(s) -----

015	EPREUVE FACULTATIVE 1	Inscrit ponctuel
	Choix EPR.FAC. ACTIVITE SPORTIVE: SPORTS COLLECTIFS :RUGBY (6803)	
016	EPREUVE FACULTATIVE 2	Non inscrit

Si choix épreuve facultative EPS, vérifier  
-ordre de choix des épreuves Fac1 et Fac2 (coef. différents pour les bac GT)  
-l'activité choisie. Pas de changement possible après signature et retour de la confirmation d'inscription  
-le mode d'évaluation Inscrit ponctuel ou EPS APTE (CCF)  
uniquement si l'établissement propose une épreuve facultative en CCF

Cas particulier : si statut SHN/HNSS/JO  
EPREUVE FACULTATIVE 1 ou 2 Inscrit ponctuel  
Choix EPR.FAC. ACTIVITE SPORTIVE: SPORTIF DE HAUT NIVEAU (SHN) ou HNSS ou JOSS  
EPS HAUT NIV : Nom de l'activité

Ce document vaut inscription définitive à l'examen  
Après signature, aucune modification ne sera acceptée  
CERTIFIE EXACT  
A....., le .....  
Signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur :

**Vérification de la confirmation d'inscription pour un candidat individuel**

SESSION Juin   
  
 N° inscription  
 à conserver par le candidat

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION**  
 Au Baccalauréat Général

ACADEMIE DE TOULOUSE  
 DIRECTION EXAMENS ET CONCOURS  
 DEC3 - BCG -  
 CS 87703

Nom de famille   
 Nom d'usage   
 Prénom   
 Nationalité   
 Né(e) le   
 à   
 FRANCE

Vérifications d'inscription en  
 EPS obligatoire et facultative

31077 TOULOUSE CEDEX 4  
 renvoyer impérativement pour le   
 téléphone

N° dossier INSCRIPTION 012102-1  
 N° Tél. personnel  Handicap NON

Etablissement   
 Catégorie

NET/E 1

Série SCIENTIFIQUE (S)  
 Option spé (Chx.opt.sp) SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)  
 Enseignement de spécialité PHYSIQUE-CHIMIE (P)

----- Candidature(s) à d'autres séries donnant des bénéfices ou dispenses -----  
 AUCUNE DECLAREE

----- Epreuves obligato	
	Note obt
001 FRANCAIS ECRIT	Note obt
Epreuve subie par anticipation	
002 FRANCAIS ORAL	Note obt
Epreuve subie par anticipation	
003 HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	Inscrit
004 MATHEMATIQUES	Inscrit
005 PHYSIQUE-CHIMIE	Inscrit
006 SC. DE LA VIE ET DE LA TERRE	Inscrit
007 LANGUE VIVANTE 1	Inscrit
Choix : ANGLAIS (0002)	
008 LANGUE VIVANTE 2	Inscrit
Choix : ESPAGNOL (0007)	
009 PHILOSOPHIE	Inscrit
010 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Inscrit ponctuel
Choix EPS 1ERE ACTIVITE SPORTIVE: 3 X 500 METRES (5055)	
Choix EPS 2EME ACTIVITE SPORTIVE: BADMINTON (5056)	
017 TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES	Note obtenue 13 en 2018 aca. A16
Epreuve subie par anticipation	

Cas général candidat individuel  
 Vérifier choix des activités. Pas de changement possible après signature et retour de la confirmation d'inscription

Cas particulier : autres possibilités à vérifier  
 -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Bénéfice de note X en 201X aca. A16  
 -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Dispensé  
 Choix : EPS INAPTE (5013)  
 -EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Inscrit  
 Choix : EPS AMENAGEMENT POUR HANDICAPE (5012)  
 EPS AMENA.OBL : Nom Activité (0403)

----- Epreuve(s) facultative(s) -----	
	Inscrit
015 EPREUVE FACULTATIVE 1	Inscrit
Choix : ART - MUSIQUE (3703)	
LISTE MUSIQUE : BASSE (0903)	
016 EPREUVE FACULTATIVE 2	Inscrit ponctuel
Choix EPR.FAC. ACTIVITE SPORTIVE: DANSE EPS (EPREUVE FACULT.) (6401)	

Communication des résultats d'examen en vue d'inscription  
 ou sur les sites internet de sociétés de droit privé  
 Communication des résultats d'examen, du nom des  
 collectivités territoriales en vue d'éventuelle inscription

Si choix épreuve facultative EPS, vérifier  
 -ordre de choix des épreuves Fac1 et Fac2 (coef. différents pour les bac GT)  
 -l'activité choisie. Pas de changement possible après signature et retour de la confirmation d'inscription  
 -Si SHN/HNSS/JO  
 EPREUVE FACULTATIVE 1 ou 2 Inscrit ponctuel  
 Choix EPR.FAC. ACTIVITE SPORTIVE: SPORTIF DE HAUT NIVEAU (SHN) ou HNSS ou JOSS  
 EPS HAUT NIV : activité